

Réunion plénière du Comité de Direction
par visioconférence
Procès-verbal

Mardi 15 décembre
à 19 heures

Présidence : Christophe SOLLNER

Présents :

BARTHEL Christel, DEHLINGER Benoît, DELLA MEA Robert, DOUSEN Ali, GAERTNER Patrice, GERARD Alain, GIULIANI David, GOTTE Michel, GUESMIA Jamel, HESSE Patrick, HOCQUAUX Christian, HURAUULT Olivier, KIHLMAN Patrice, KLEIN Renée, KOENIG Hervé, LACOUR Christian, MALEK Mustapha, MERULLA Vincent, PAUL Dominique, SARTORI Anthony, TAESCH Pierre, THIRIAT Bernard, VIGNERON Henri, WIRIG Michel

Assistent :

- Emmanuel SALING, Directeur Général du DMF
- Aurélien FERRARI, Conseiller Technique régional
- Sébastien DANY, Conseiller Technique Développement et Animation des Pratiques
- Kévin KLAM, Conseiller Technique Développement et Animation des Pratiques

Excusés :

ARANDA Julien, CASANOVA Dominique, COLOMBO Alain, MICHALSKI Edmond, SERREDSZUM Cyril,

Christophe SOLLNER, président du DMF, souhaite la bienvenue à chacun pour cette dernière réunion du Comité de Direction de l'année civile. La prochaine réunion, celle de janvier sera sans doute l'occasion de prendre des décisions quant à la suite des compétitions. L'espoir de reprise en janvier s'amenuise et le couvre-feu actuel va gêner le déroulement des entraînements en soirées.

Ordre du jour

1. Adoption de procès verbaux

Les procès-verbaux des deux dernières réunions du Comité de Direction n'étant pas encore publiés feront l'objet d'une approbation en janvier. A des fins d'information à destination des nouveaux membres, le secrétaire général rappelle le cheminement des PV des réunions du Comité de Direction jusqu'à approbation. Il indique également qu'avec les différents médias du DMF, les PV ne sont plus la source première d'information des décisions du Comité de Direction mais garde leur caractère officiel.

2. Carnet

. Décès

- Monsieur Jean ALTPETER, ancien gardien du FC METZ puis éducateur des gardiens en clubs amateurs
- Oncle de Julien ARANDA, membre du Comité de Direction

. Prompts rétablissements

- Fils de Dominique CASANOVA, membre du Comité de Direction
- Monsieur Alain LEFEVRE, président de la commission féminine.

3. La reprise des pratiques : dernières informations > Christophe SOLLNER

Deux scénarii sont possibles.

1. Situation « normale ». Dernier match fin juin 2021 (éventuellement le 4 juillet). Cette solution très optimiste semble peu réaliste.

2. Aller au terme des matches « aller », priorité de la FFF puis poursuivre par des poules d'accession et des poules de maintien pour déterminer les accédants et les descendants. Cette solution permettrait éventuellement de maintenir la Coupe de Moselle en étant le plus optimiste possible !

3. Si les plans 1. et 2. ne pouvaient se réaliser, avec impossibilité de terminer les matches « aller », il serait possible que la FFF décide d'une saison blanche en championnat.

La Commission Championnats MOSELLE Seniors et la Commission des Jeunes sont en charge d'étudier différentes hypothèses relatives à leurs compétitions respectives qu'elles affineront dès que les décisions de la FFF seront connues. Il est impératif que les accédants et des descendants de chaque championnat soient connus à l'issue de la saison.

La décision finale des formules de poursuite des compétitions sera prise en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, des décisions de la FFF et de celles du gouvernement sachant que les ligues et les districts auront certaines latitudes pour décider selon leur situation propre.

4. État des compétitions au moment de leur arrêt :

- Compétitions seniors > Henri VIGNERON

L'état des compétitions à leur arrêt a fait l'objet d'une intervention lors de la réunion du CD du 25 novembre. Au vu de cet état et des informations officieuses qui circulent, il semble difficile d'envisager une poursuite des compétitions telle que prévue.

L'hypothèse de terminer les rencontres « aller » et d'enchaîner avec une phase permettant de déterminer accédants et descendants par la constitution de poule opposant les équipes sur un seul match semble à ce jour la plus plausible même si l'évolution de la pandémie et les conditions météorologique de février et mars n'apportent aucune garantie pour que se concrétise ce scénario raisonnable mais optimiste.

- Compétitions Jeunes à 11 > Bernard THIRIAT

Pour les jeunes le scénario est identique. Dans le cadre des compétitions à deux phases, l'impératif sera de finir en priorité la phase « aller » et d'adapter la phase deux.

Une simulation des reprises fin janvier a été étudiée en finissant les rencontres « aller » ainsi que les rencontres en retard pour la mi-mars. Les accédants aux interdistricts sont à communiquer à qui de droit fin juin. Par contre il sera certainement indispensable d'annuler les cinq coupes de Moselle Jeunes.

- Compétitions U13 > Anthony SARTORI

En D1 du Championnats MOSELLE U13, la situation des rencontres jouées est à peu près correcte. Par contre en D2 et D3, un grand nombre de rencontres ont été reportées. Il reste deux journées à jouer.

Malgré tout, pas de soucis majeurs si le décalage de reprise des rencontres se fait en mars.

- Compétitions Futsal > Jamel GUESMIA

La situation financière de certains clubs est rappelée. Le Comité de Direction souligne que les décisions financières de la LGEF s'imposent aux districts.

Le report des échéances afin de régulariser la situation financière de quelques clubs est fixé au 31 mars 2021.

La FFF va éditer un protocole de reprise pour le Futsal.

5. Arbitrage et gestion du statut de l'arbitrage en Moselle > Hervé KOENIG > Vincent MERULLA . Modification du Règlement Intérieur de la CDA

Le Comité de Direction du District Mosellan de Football adopte la proposition de la CDA Moselle au sujet de l'Annexe VIII de son Règlement Intérieur, en y ajoutant :

« CAS PARTICULIERS pour les D1 et PD1

En raison de circonstances exceptionnelles (par exemple une pandémie ...) ne permettant pas un classement sur TROIS observations, les Arbitres D1 seront classés avec seulement DEUX prestations notées.

Dans ce cas, si des arbitres ont déjà été vus trois fois, SEULES les DEUX MEILLEURES NOTES seront prises en compte pour le calcul du classement annuel. »

. Renouvellements des licences :

La saison 2019-2020 s'est terminée avec 625 arbitres. L'effectif actuel est de 556 unités. Le renouvellement est à 90%. C'est une très grande satisfaction.

. Candidatures :

A ce jour, 104 dossiers ont été réceptionnés. 78 sont complets. Pour les 26 restants, la CDA a relancé les candidats et les clubs pour une mise à jour à faire dans les meilleurs délais, chez Mme Machado en charge des candidatures au niveau de la LGEF.

A noter qu'il est « compliqué » d'avoir des informations rapides et sûres sur l'avancement des dossiers qui doivent être envoyés à l'IR2F.

Une nouvelle réunion de cadrage devra avoir lieu en fin de saison afin d'éviter les nombreux dysfonctionnements constatés durant des deux dernières saisons.

. Les Formations Initiales en Arbitrage (FIA) :

D'abord au nombre de 7, elles étaient réparties en Octobre, Novembre et Décembre. Décalées pour raisons sanitaires en Janvier et Février, puis pour les mêmes raisons à Fin Janvier, Février et peut-être Mars, elles sont maintenant au nombre de 6 programmées comme suit :

- Secteur Houiller : Macheren (23-24-30-31 Janvier) et Marienau (06-07-13-14 Février)
- Secteur Sidérurgie : Thionville 1 (23-24-30-31 Janvier) Thionville 2 (dates à revoir en Février)
- Secteur Messin : Marly (23-24-30-31 Janvier)
- Secteur Montagne : Sarrebourg (20-21-27-28 Février)

Seuls les candidats dont le dossier est complet seront convoqués à ces examens.

. Mesures dérogatoires Fédérales :

En raison du confinement, la FFF a décidé du décalage des dates limites qui sont arrêtées de la manière suivante:

- La date de réception des dossiers de candidature reste inchangée au 31/12/20
- La date butoir du passage de l'examen théorique est décalée de deux mois, soit jusqu'au 31/03/21
- La date butoir de la publication de la liste des clubs non en règle est elle aussi décalée de 2 mois soit au 30/04/21
- La date de fin de comptage des prestations est fixée au 30/06/21

A noter :

Un groupe de travail national se penche sur l'amélioration de quelques points relatifs au Statut Fédéral de l'arbitrage

La dernière AG du DMF a vu la modification du Statut Mosellan pour les clubs de D1 : l'obligation du nombre d'arbitres passe de 3 à 2 arbitres en conformité avec les textes de la LGEF.

6. Les événements du DMF en 2021 > Emmanuel SALING

La volonté est de maintenir l'ensemble des manifestations programmées. L'avenir sur le plan sanitaire en dictera la programmation des différentes organisations prévues.

Les vœux du Président regroupent habituellement une soixantaine de personnes. La période de janvier paraît compliquée. Une option éventuelle pourrait être prise à compter du 20 janvier si la situation sanitaire progresse favorablement. La salle de presse de la nouvelle tribune du FC METZ (150 m²) serait une solution pour les dates des 21 ou 22 janvier 2021.

7. Les finales et manifestations de la saison 2020-2021 > Henri VIGNERON

Tout comme pour les championnats, le DMF est dans l'expectative pour le déroulement des manifestations sportives départementales : finale du Festival U13, Journée Féminine, finales des coupes de Moselle seniors, féminines et jeunes, journée nationale des U7/U9, Coupe de Moselle des Ets spécialisés, Rassemblement département U11, finale du Festival U13R, Rassemblement département du Foot à l'École, Trophée « Champion de Moselle » Les décisions quant aux différentes organisations seront prises ultérieurement en fonction de l'évolution des compétitions à disputer.

Concernant la catégorie des U13 pour laquelle la finale nationale à Cap Breton est maintenue, une finale départementale à huis clos est prévue : huit équipes en finale, un jour pour les garçons, un autre pour les filles, suivies peut-être d'une finale régionale. Des précisions seront fournies ultérieurement.

Concernant l'organisation des diverses finales, le CD décidera des lieux en prenant en compte les candidatures reçues pour les finales programmées et annulées en 2020.

8. Calendrier des réunions du CD > Henri VIGNERON

Inéluctablement la programmation des réunions du CD de la saison 2020-2020 du 1^{er} semestre 2021 est amenée à évoluer très sensiblement.

Les dates des réunions du Bureau et des plénières du Comité de Direction peuvent être maintenues. Les réunions s'effectueront en distanciel jusqu'à ce que la situation sanitaire autorise à revenir en présentiel dans le respect des normes sanitaires établies par décision gouvernementale.

D'ores et déjà nous pouvons penser que les traditionnelles « Rencontres du Président » programmées en janvier et en février se feront en forum par visioconférence dont les modalités seront définies ultérieurement.

L'organisation du « Séminaire 2021 » du 6 février en présentiel reste en suspens.

9. Le personnel du DMF : confinement, télétravail ... > Manu SALING

L'activité à temps plein des personnels du district est maintenue jusqu'au 24 décembre 2020. En fonction de l'évolution sanitaire, la situation sera réétudiée en janvier 2021.

La prime de fin d'année des employés est pérennisée. Les critères d'attribution ne sont pas hiérarchiques.

Le taux d'augmentation des salaires fixée par convention est de 0.75% pour l'année à venir.

10. Les actions techniques > Aurélien FERRARI > Kévin KLAM

. Activités de l'ETD

Aurélien FERRARI informe le Comité de Direction que durant cette période de contraintes sanitaires des séances préparées par l'équipe technique ont été adressées aux clubs et aux Sections Sportive Scolaires avec un contenu varié et adapté aux contraintes et ce dans le but de garder un contact avec ces entités.

. Foot Loisir

- Bilan de la saison 2019-2020

CLUBS	PRATIQUES LOISIRS
CSO AMNEVILLE	BEACH SOCCER
ES PTE ROSSELLE	FOOT 5
APM METZ	FOOT EN MARCHANT
SC MOULINS	FOOT A 11
ES GANDRANGE	FOOT A 11
CS VEYMERANGE	FOOT A 11
FC PIERREVILLERS	FOOT A 11
JS KUNTZIG	FOOT A 11
ESAP METZ	FOOT A 11
AS LES COTEAUX	FOOT A 11
MONTIGNY 92	FOOT A 11

- Offre de pratique « loisir » au DMF

Pratiques	Public	Période	Formule	Semaine ou week-end	Secteur
FOOT A 11	VETERANS	SAISON	CHAMPIONNAT	WEEK- END	SIDERURGIE METZ
FOOT A 8	SUPER VET.		RENCONTRES	SEMAINE	MONTAGNE SUD
FOOT A 5					
FOOT EN MARCHANT					
GOLF FOOT					
FUTNET					
FUTSAL	JEUNES	HIVERNALE	CHAMPIONNAT	WEEK6END	SIDERURGIE

					METZ HOUILLER
BEACH SOCCER					

- Perspectives

23 sections « Loisir » sont en attente de validation de la part de la FFF.

PRATIQUES « LOISIR »	CLUBS
FOOT A 11	FC METZ / CA BOULAY/ ESAP METZ / APM METZ / CO METZ BELLECROIX / JS AUGNY / ES GANDRANGE / FC PIERREVILLERS / MONTIGNY 92
FOOT A 8	US FORBACH / FC DIEUZE / AS MORHANGE / S. LORQUIN / LM WALSCHEID / MARSAL / FC ABRESCHVILLER / US BUHL / FC PTE ROSSELLE / APM METZ / FC HEMING / AS VIVERSVILLER / MONTIGNY 92 / US BENESTROFF
FUTSAL	AS MORHANGE /
FITFOOT	FC YUTZ / CS STIRING
FOOT EN MARCHANT	CS STIRING / APM METZ /
GOLF FOOT	CS STIRING /

Concernant les pratiques du Foot en marchant et du Golf Foot, une réflexion avec la commission est actuellement en cours sur la formule à proposer à compter de septembre 2021.

Un plan de communication sur ces différentes pratiques sera mis en place durant la seconde partie de la saison et des initiations sur les nouvelles pratiques loisirs seront proposées dans les clubs des différents secteurs dès janvier si les contraintes sanitaires l'autorisent.

- Challenge de la meilleure chorégraphie FITFOOT

Une réflexion est menée avec la commission afin de faire découvrir cette pratique méconnue des clubs et sur le cadrage du défi et la grille d'évaluation pour déterminer le vainqueur.

Organisation :

- Choisir une musique et faire une chorégraphie présentée sur une vidéo de 1'30 maximum
- Participation en mixité obligatoire sans limitation de participants avec soit les joueurs, les parents, les dirigeants ou les bénévoles
- Durant la seconde partie de la saison, date limite du 15 mai
- Possibilité de récompenser le club lors de la prochaine journée des talents.

La commission Foot Loisir souhaite acheter les matériels suivants pour le développement des activités :

MATERIELS	QUANTITE	COUTS
KIT GOLF FOOT	2	1490 €
FILET FUTNET	3	468 €
TOTAL		1958

Avis favorable du Comité de direction.

11. Les actions caritatives 2020 > Sébastien DANY

La situation particulière liée à la COVID 19 a nécessité un aménagement de l'opération.

De la mi-novembre au 2 décembre, mobilisation des Sections Sportives Scolaires, des clubs en lien avec des écoles et des services civiques pour le dépôt des jouets dans les écoles ou dans les collèges.

Après le 2 décembre 2020 : avec le retour dans les clubs pour les séances, dépôt des jouets dans les clubs.

Les jouets, en lien entre le DMF et le Secours Populaire sont récupérés par les bénévoles de l'association caritative partenaire à Basse-Ham et Metz.

28 clubs ont participé à l'opération qui a rapporté plus de jouets que la saison précédente.

Le Secours Populaire remercie chaleureusement les instances du district, les clubs et les donateurs qui rendront plus heureux des enfants dans le besoin à l'occasion de Noël.

12. Bilans:

. Réunions de Septembre 2019 > Henri VIGNERON

« Informer, écouter, échanger », trois verbes illustrent les « Réunions de Septembre ». Cinq réunions se sont déroulées sur le territoire mosellan à BASSE-HAM SARREBOURG, JA ST AVOLD, VIGY et WELFERDING.

148 personnes représentant 104 clubs réunies sur les cinq centres ont participé. 81% étaient des dirigeants et 19% des femmes dirigeantes alors que 12% de femmes dirigeantes sont licenciées.

Les réunions ont accueilli un nombre de clubs similaire à celui de la saison passée (109)

Le staff du DMF était constitué du secrétaire général du directeur général, du vice-président et des membres du Comité de Direction du secteur ainsi que d'un représentant de l'ETD (Équipe Technique Départemental) Aurélien FERRARI ou Sébastien DANY ou Kévin KLAM ainsi que de Vincent MERULLA ou Germain MULLER dirigeants des instances de l'arbitrage.

Ces réunions fructueuses sont bien entendu à reconduire en 2021. Les conditions sanitaires le permettront-elles en présentiel?

. AG de la LGEF > Christophe SOLLNER

Rien de particulier à souligner si ce n'est une modification de statuts. Après l'AG électorale de janvier 2021, les districts bénéficieront de 49% des voix à l'assemblée générale au lieu de 40% actuellement.

13. Divers.

. Membre du Comité de Direction habilité à interjeter appel au nom du DMF

Le Comité de Direction décide de reconduire Pierre TAESCH dans cette responsabilité.

Rappel : le Comité de Direction fait systématiquement appel à titre incident lorsqu'une sanction disciplinaire décidée en première instance par la commission de discipline est égale ou supérieure à quatre matchs de suspension.

. Formation « préparer et animer une réunion » > Pierre TAESCH

Proposée pour les dirigeants à l'occasion de la réunion du Comité de Direction du 25 novembre 2020, cette formation en visioconférence, en lien avec l'IRFF, d'une durée de deux heures trente regroupera 50 candidats répartis en trois groupes.

Les candidats sont répartis comme suit :

10 membres du Comité de Direction
15 membres de commissions
25 services civiques.

14. Informations du président.

- Elections du Comité Directeur de la LGEF pour la mandature 2020-2024 le 16 janvier : une seule liste menée par Monsieur Albert GEMMICH postule aux suffrages.
- Elections de la FFF le 14 mars : en attente de la décision de Noël LE GRAËT, Frédéric THIRIEZ, ancien président de la LFP a annoncé sa candidature.
- Elections de la LFA : une seconde liste devrait être opposée à celle de Monsieur Marc DEBARBAT
- Louis ECKLY, ancien membre du Comité de Direction est entré à l'EPADH de Sarrebourg en compagnie de son épouse.

15. Informations du secrétaire général

Demande de l'ES GANDRANGE d'intégrer le Championnat MOSELLE Loisir-Vétérans avec son équipe Loisir formée en partie par des joueurs handicapés de plus de 35 ans. Le Comité de Direction est favorable mais laisse à la commission idoine de prendre la décision et de d'effectuer les démarches nécessaires d'information au club et au service Compétitions.

16. Informations du directeur général

Il est constaté que 25% de nos clubs n'activent pas l'aide aux clubs (licences) du Conseil Départemental de la Moselle. C'est d'autant plus regrettable en cette période de pandémie où les rentrées d'argent des clubs sont faibles voire inexistantes.

En clôture de cette visioconférence, Christophe SOLLNER souhaite à chaque membre d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pierre TAESCH, secrétaire général adjoint
Henri VIGNERON, secrétaire général